



**PROCES VERBAL DE REUNION DU**  
**CONSEIL MUNICIPAL**  
**SEANCE du 21 AVRIL 2016**

Le vingt un avril deux mille seize à 20h 30, le Conseil Municipal d'ALVIGNAC, légalement convoqué, s'est réuni au lieu habituel des séances, en session ordinaire, sous la présidence de M. Alfred Mathieu TERLIZZI, Maire.

**PRESENTS** : MM. Alfred Mathieu TERLIZZI , Daniel LAGARRIGUE, Philippe KERNINON, Olivier FAURE, Jean-Luc LAMBERT, Jean-Michel CANCÈS, Anaël MARTIN,

Mmes Isabelle CÉPÈDE-LASCOSTE, Séverine MARTIGNAC, Édith BRANCHE, Anne GIETHLEN, Edwige LAVAL, Alexa OSMONT,

**ABSENT(S)** :

**REPRESENTE (S)**: Karl CAMPDORAS-RAGON (pouvoir à Philippe Kerninon), Isabelle LIVI (pouvoir à Alfred Mathieu TERLIZZI),

**SECRETAIRE DE SEANCE** : Edith BRANCHE

**DATE DE CONVOCATION** : 14 Avril 2016

Le compte rendu de la séance du 31 mars 2016 est adopté à l'unanimité après modification de la phrase suivante :

I. Cépède-Lascoste :

A. Martin étant absent, elle aborde à sa place la question de l'accueil des réfugiés .../...

**Une réunion sera programmée prochainement.**

### **INFORMATIONS GENERALES**

A. Terlizzi présente les différentes informations parvenues en Mairie :

- Mairies Conseils : C'est une publication gérée par la Caisse des Dépôts. Les collectivités territoriales bénéficient gratuitement d'un service de renseignement téléphonique. Les réponses sont données par une équipe de juristes. Les élus peuvent également participer à des journées d'information thématiques ou programmer l'intervention de professionnels sur place pour l'étude d'un projet particulier.
- cérémonie du 8 mai : elle commencera à partir de 10h 30. A cette occasion, M. André Thamié, portedrapeau se verra remettre une médaille militaire. Un pot convivial offert par la commune clôturera cette cérémonie.
- un courrier d'Aurélien Pradié, conseiller régional, précisant sa participation à différentes commissions (agriculture, jeunesse et emploi).

### **RAPPORT DES COMMISSIONS ET DES GROUPES DE TRAVAIL**

D. Lagarrigue :

-Les agents continuent les tontes, désherbage thermique et débroussaillage dans le village, le Jardin des Abeilles et le Verger communal.

Ils ont refait entièrement l'emplacement conteneurs situé à l'Eau Vive.

- Avec les agents techniques de Miers, ils réalisent les travaux supplémentaires demandés par l'Agence Régionale de la Santé sur le site de la Source (dalles béton, clôture du périmètre de protection, sécurisation de la source salmière ...).

- L'équipe technique de la communauté de communes a nettoyé les fossés et procédé au dérasage de la route de Lagorce qui sera goudronnée à la rentrée de septembre.

- Le syndicat du Limargue a réuni dernièrement tous ses adhérents. La loi NOTRe impose le transfert de la gestion des syndicats d'eau et d'assainissement aux communautés de communes pour le 1er janvier 2020. Il propose de créer un syndicat de distribution d'eau potable qui regrouperait environ 15 000 abonnés. Ce syndicat permettrait de travailler sur un territoire homogène. L'étude est en cours.

#### - Projet de Méthanisation :

En 2012, le Syndicat Eau et Assainissement Alvignac-Montvalent avait signé une convention avec l'entreprise Bioquercy spécialisée dans la construction d'unités de méthanisation. Une unité devait être construite en 2013 au Périé, commune de GRAMAT. afin de collecter et de traiter les lisiers des élevages de la région. A la fin du traitement, il reste le digestat, composé d'éléments organiques et minéraux et ne contenant ni métaux lourds ni composés médicamenteux. L'entreprise Bioquercy avait besoin d'une convention de rejet dans la station d'épuration d'Alvignac, cette station étant largement sous chargée hors période estivale (01/06 au 30/09) et pouvait donc accepter sans problème 1000 EH supplémentaires durant 8 mois.

Ce projet est repris actuellement par la société FONROCHE avec un fonctionnement différent qui n'aura pas recours au déversement dans la station d'épuration d'Alvignac. Le digestat, matière riche en azote, sera utilisé comme un engrais et épandu sur des prairies. Cette unité créera 10 à 12 emplois. Le début des travaux est prévu en 2016 et ils se termineront fin 2017 pour un début d'épandage au printemps 2018. L'unité produira de l'électricité pour 3 600 foyers. Elle sera revendue à EDF et redistribuée.

#### O. Faure :

Il demande s'il est possible de mettre des moutons sur le terrain de l'ancienne lagune et les terrains communaux situés le long de la vieille côte afin d'éviter les nombreuses tontes.

A. Terlizzi et D. Lagarrigue souhaitent que ces terrains situés à l'entrée du village restent entretenus de la même façon afin d'offrir un visage accueillant aux visiteurs.

#### A. Martin :

Il informe les élus qu'il s'est rendu en famille au Rwanda. A cette occasion, il a pris contact avec des victimes du génocide.

### **POINT SUR LES DOSSIERS**

Le Maire informe les élus de l'avancement des travaux sur différents projets :

#### SALLE MULTIACTIVITES

A. Terlizzi informe les élus des différents contacts avec le notaire et les propriétaires indivis pour

l'acquisition des terrains de Salard. La signature du compromis de vente est fixée au 3 mai.

Contact a été pris auprès du Syndicat Départemental d'Ingénierie du Lot (SDAIL). Le Service Territorial Routier de St Céré, premier interlocuteur, se rapprochera des architectes et ingénieurs du Syndicat pour étudier ce projet avec les élus.

Un rendez-vous sera pris prochainement avec le CAUE (Conseil Architecture, Urbanisme et Environnement).

#### SCHEMA DEPARTEMENTAL DE COOPERATION INTERCOMMUNALE

A. Terlizzi informe les élus de la publication de l'arrêté préfectoral fixant le schéma département de coopération intercommunale. Il présente quelques décisions de Mme la Préfète :

- Communauté de Communes Causses et Vallée de la Dordogne : se rajouteront au périmètre actuel la communauté de communes Cère et Dordogne, la commune nouvelle de Sousceyrac en Quercy, ainsi que des communes corrésiennes. La communauté comportera donc 113 communes pour 58 866 habitants.
- Communauté de communes Quercy-Bouriane : elle intégrera la communauté de communes de Labastide-Murat (au total : 37 communes pour 14 271 habitants)
- le Grand Figeac accueillera la communauté de communes du Haut Ségala et la commune de Balaguier d'Olt (Aveyron), soit 92 communes et 43 243 habitants.

Les communes auront à se prononcer sur ce schéma à partir du 15 juin.

#### SOURCE THERMALE

Les travaux ont été réalisés par les équipes techniques. Il remercie vivement Daniel Lagarrigue et les agents techniques pour cet important travail. Le périmètre de protection a été clôturé, les dalles béton pour la protection des forages sont terminées, les raccordements sont faits. L'eau coule aux robinets de la buvette et à la fontaine extérieure afin de désinfecter les canalisations. Elle est donc impropre à la consommation actuellement. Les dernières analyses ont été réalisées, les résultats seront communiqués rapidement.

L'arrêté préfectoral d'autorisation a été pris le 13 avril. La visite de récolement a été fixée au 26 mai afin que M. Maudet de l'Agence Régionale de la Santé, puisse vérifier que les travaux effectués soient conformes aux préconisations de l'hydrogéologue.

La date de l'inauguration est fixée au 18 juin. Elle clôturera 8 années de bataille et d'efforts des collectivités pour faire revivre le site thermal. Les agents du Pays d'Art de d'Histoire feront une visite commentée du site avec la participation de G. Duchêne, architecte, et des artisans qui ont réalisé la restauration du Pavillon des Eaux. Après la cérémonie d'inauguration officielle, prévue à 18h, un apéritif dînatoire animé par des musiciens clôturera la journée. La presse locale ainsi que France 3 seront invités à suivre cette journée.

L'élagage des arbres est terminé, les ornières seront comblées rapidement. Les Amis de la Source Salmière ont remis les bouldromes en état.

#### ASSOCIATION LES BOUCHONS D'AMOUR DU LOT

E. Branche informe les élus des différents contacts qu'elle a pris avec le président départemental de l'Association "les bouchons d'amour". Cette association récolte les bouchons plastiques, les revend et utilise l'argent récolté à des actions d'aide aux handicapés.

L'Association départementale cherche un local pour leurs opérations de tri. E. Branche leur a présenté le foyer rural, mais la sortie directe sur la route ne leur paraît pas très adaptée. Elle les a ensuite amenés au Four de Salgues. Cette salle leur convient tout à fait. Ils pourraient également stocker leur matériel dans la salle située à côté du chai. Si les élus donnent leur accord à cette mise à disposition pour une à deux journées par mois, la première journée de tri aurait lieu le mercredi 27 avril.

Les élus, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décident :

- d'accepter la mise à disposition gratuite du Four de Salgues à l'Association les Bouchons d'Amour du Lot pour une à deux journées par mois,
- d'autoriser le maire à signer la convention à intervenir, ainsi que tout document relatif à la conclusion de cette affaire.

L'Association peut intervenir dans les écoles pour présenter leurs actions et installer un conteneur de récup'. La médiathèque en possède déjà un et un deuxième sera déposé en mairie.

E. Branche est chaleureusement remerciée pour son intervention dans cette affaire.

### **PROJET CITOYEN : SUBVENTION EXCEPTIONNELLE**

Le collège de la Garenne met en place plusieurs ateliers autour de la santé et de la citoyenneté (prévention routière, droit des jeunes, dangers d'internet, développement durable, prévention des addictions...) De plus, il souhaite proposer aux classes de 4ème la projection du film documentaire "Demain". Le collège a obtenu une aide du Département pour faire baisser le coût de ces animations, mais demande aux communes du secteur une petite participation financière afin de boucler le financement.

Les élus, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décident :

- de verser la somme de 50 € au Collège la Garenne de Gramat pour ce projet citoyen,
- d'autoriser le maire à signer la convention à intervenir, ainsi que tout document relatif à la conclusion de cette affaire.

### **ACCUEIL DE MIGRANTS**

I. Cépède-Lascoste rappelle les différentes discussions entre élus de la communes et du CCAS au sujet de l'accueil des migrants. Un petit groupe travaille sur les aspects juridiques et pratiques de cet accueil. Elle souhaite que chacun fasse part de son opinion afin de décider définitivement de la poursuite des démarches en vue d'un hébergement de réfugiés.

Plusieurs problématiques sont évoquées :

- accueil de migrants, de réfugiés, de personnes en difficultés financières ou de SDF : les conditions sont-elles les mêmes ?
- est-ce qu'il faut obligatoirement fournir un logement, un accompagnement à la recherche d'emploi ou au suivi de dossiers administratifs ?
- à quelles aides (financières ou autres) peut prétendre la commune si elle décide de mettre en place un accueil ?
- Comment envisager, outre le logement, la scolarité des enfants, les relations avec la population, l'intervention des associations ?

Après une large discussion, une majorité se dégage pour que la commune poursuive l'étude des

conditions d'accueil de différentes populations. I. Cépède-Lascoste accepte de prendre en charge ce dossier et demande à tous les élus intéressés de se joindre à elle. Une réunion sera programmée prochainement pour approfondir l'étude de ce dossier.

## QUESTIONS DIVERSES

A. Terlizzi présente le projet de création d'une école libre utilisant la méthode Freinet. Il a reçu dernièrement deux membres de l'Association "Graines des Possibles" qui lui ont exposé leur projet. Ils cherchent un local pour installer l'école dans un premier temps, mais souhaitent ensuite acheter un terrain pour la construire.

Il demande aux élus de donner leur sentiment sur la réunion publique qui a eu lieu le 7 avril. Il y avait environ 70 personnes très attentives aux différentes présentations des projets ou des actions en cours. Les participants ont posé quelques questions auxquelles il a été apporté une réponse immédiate. Une nouvelle réunion publique sera organisée avant la fin du mandat.

Ph. Kerninon informe les élus qu'il a été destinataire d'un ensemble de documentations sur le nouveau compteur Linky d'ERDF. A. Terlizzi précise que ce dossier sera étudié de manière approfondie afin que le Conseil Municipal puisse se positionner. L'intervention d'experts sera peut-être nécessaire.

JL. Lambert demande si les élus souhaitent organiser les deux marchés gourmands traditionnels de l'été. La réponse étant positive, les dates suivantes sont retenues :

- lundi 18 juillet
- lundi 1er août

Le prochain Conseil Municipal aura lieu le jeudi 26 mai à 20h 30.

Fin de séance à 23h 15.

ALFRED MATHIEU  
TERLIZZI

DANIEL  
LAGARRIGUE

ISABELLE CÉPÈDE-  
LASCOSTE

PHILIPPE  
KERNINON

OLIVIER  
FAURE

KARL  
CAMPDORAS-RAGON

JEAN-LUC  
LAMBERT

SÉVERINE  
MARTIGNAC

ISABELLE  
LIVI

ANNE  
GIETHLEN

EDWIGE  
LAVAL

ÉDITH  
BRANCHE

JEAN-MICHEL  
CANCÈS

ANAËL  
MARTIN

ALEXA  
OSMONT